

Portrait social

Caf de la Corrèze



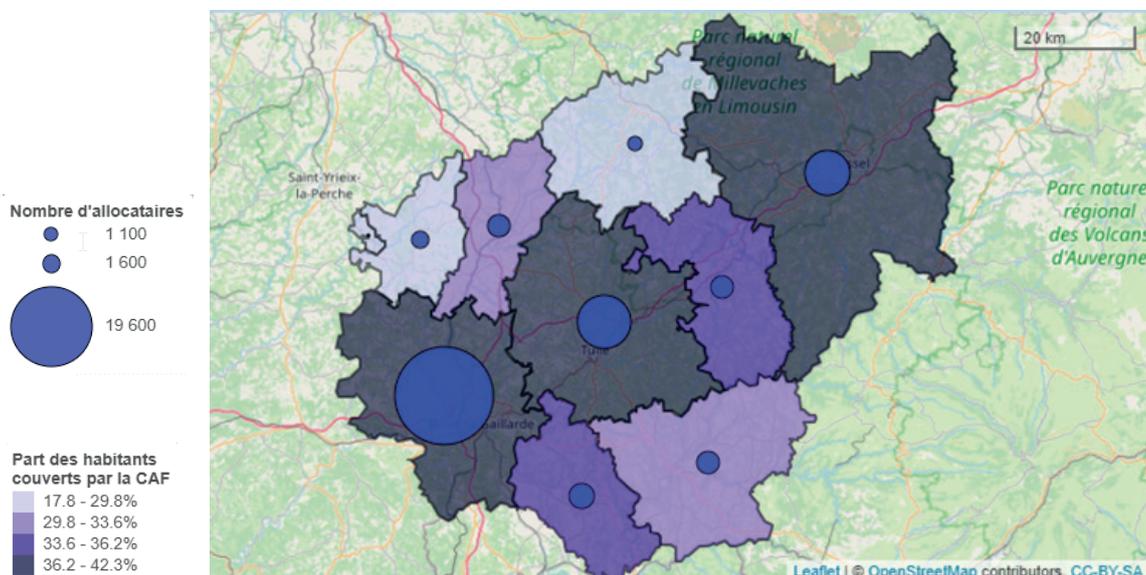
En Corrèze **91 300 habitants** sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 38 % de la population générale. Sur le territoire ce taux varie de 18 % à 42 % selon les communautés de communes.

Le département de la Corrèze se distingue par une proportion inférieure de familles avec enfants, représentant 47 % contre 49 % au niveau national. Parmi celles-ci, 14 % sont des familles monoparentales, comparativement à 16 % au niveau national.

1000 étudiants bénéficient d'une aide soit 3 % de l'ensemble des allocataires (5 % au niveau national).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et la réduction des inégalités de revenu. Les allocataires corréziens sont proportionnellement moins touchés par la pauvreté qu'au niveau national : 11 % des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales (15 % au niveau national). **12 200 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenu** avec un niveau de vie inférieur à 1253 € par unité de consommation. **Dans ces foyers précaires vivent 11 400 enfants.**

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf



Sources : Caf 30/06/2023 donc sans les allocataires ne percevant que l'allocation de rentrée scolaire.
Insee RP 01/01/2021
© IGN @ Geofla 2.0.2021

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/s_ben_com_f/table/

Portrait social

Caf de la Corrèze



Petite enfance



Enfance et parentalité



Logement et cadre de vie



Solidarité et insertion



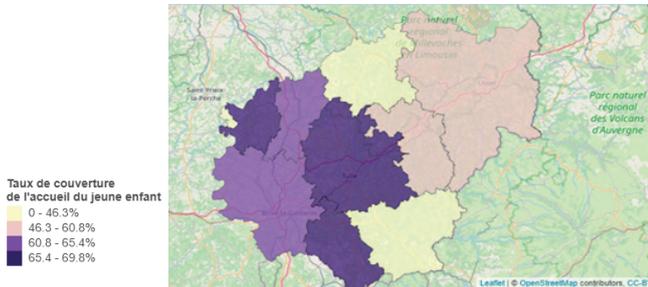
Zoom EAJE



Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.

Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant en 2021



Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoess, Drees, Msa 2021 © IGN © Geofla 2.0.2021

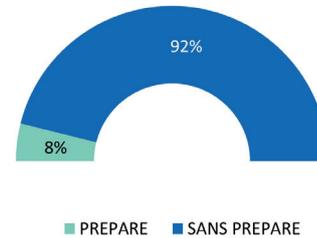
La Caf de la Corrèze soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles.

En 2021, **3 550 places sont disponibles pour les familles.**

La Corrèze, avec **63 places offertes pour 100 enfants**, se classe au-dessus de la moyenne nationale qui est de 59 places pour 100 enfants.

Majoritaires sur le département, les assistants maternels proposent 2 030 places, soit **57 % de l'ensemble des places offertes** (53 % au niveau national).

Enfants couverts par la prestation PreParE



Source : Caf 06 2023

Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) :

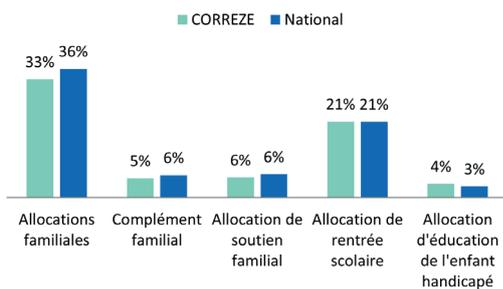
390 enfants ont des parents qui la perçoivent, soit 8 %.



Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants.

Répartition des allocataires par prestations

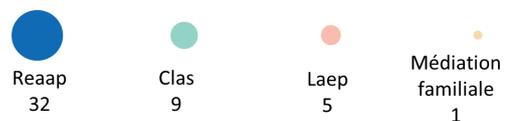


Source : Caf 06 2023

La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

- **33 %** des allocataires bénéficient des allocations familiales, versées à partir du deuxième enfant, et 5 % obtiennent un complément familial,
- **21 %** reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants,
- **6 %** perçoivent l'allocation destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
- **4 %** sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.

Les structures financées en 2023



Source : Caf 2023

La Caf témoigne également d'un engagement important de soutien à la parentalité. Cette démarche se concrétise par l'organisation d'actions permettant aux parents d'élaborer leurs repères éducatifs et de soutenir leurs initiatives.

Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

Laep : Lieux d'accueil enfants-parents

Clas : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/txcouv_pe_epci/table/?disjunctive.annee

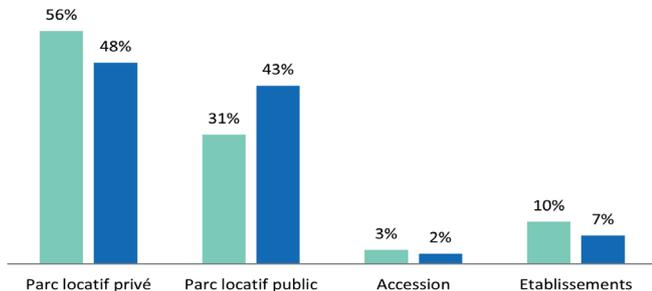




Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement.

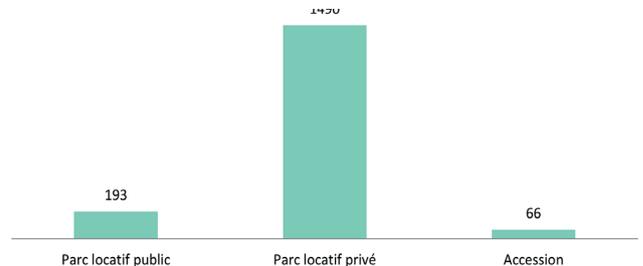
Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



En juin 2023, **14 850 foyers corréziens** reçoivent une aide au logement de la Caf, touchant 26 900 personnes (**11 % de la population, contre 16 % au niveau national**).

La Corrèze compte plus d'allocataires en établissements (10 % contre 7 % nationally) en raison d'une population plus âgée.

Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Seulement 31 % des bénéficiaires vivent dans le parc locatif public, ce qui est nettement inférieur à la moyenne nationale de 43 %. En revanche, 56 % des bénéficiaires résident dans des logements du secteur privé, dépassant ainsi la moyenne nationale qui est de 48 %.



Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi.

Après perception des aides au logement, **1 750 foyers consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges**. La nature de logement se révèle un facteur essentiel. En Corrèze, dont le parc locatif privé est majoritaire, avec des loyers plus élevés, le nombre d'allocataires dépensant plus de 40 % de leurs revenus pour se loger est multiplié par 7,7 par rapport au parc social.

La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la Branche Famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par :

- Le versement du Revenu de Solidarité Active (RSA) à **3 200 foyers** sur le territoire corrézien.
- **15 700 allocataires** corréziens bénéficiaires de la Prime d'Activité, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi, soit 39 % des foyers allocataires corréziens (34 % au niveau national).

Profil des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

3 200
BÉNÉFICIAIRES
DU RSA

21 %
DES BÉNÉFICIAIRES
ONT MOINS DE 30 ANS

54 %
SONT DES PERSONNES
ISOLÉES

15 %
SONT DES FAMILLES
BÉNÉFICIAIRES DE LA
MAJORATION ISOLEMENT*

* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

POUR ALLER PLUS LOIN

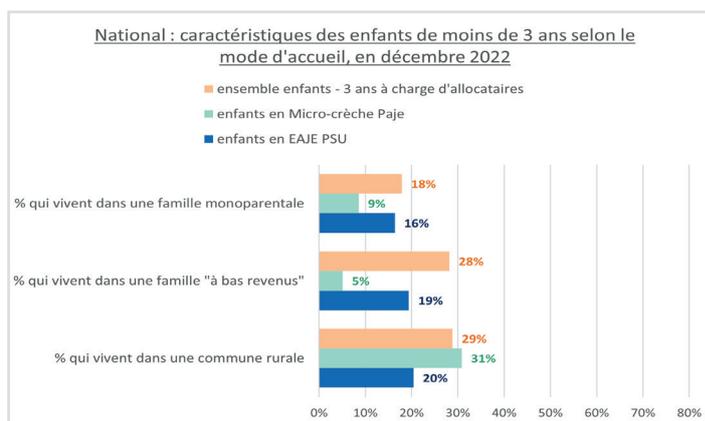
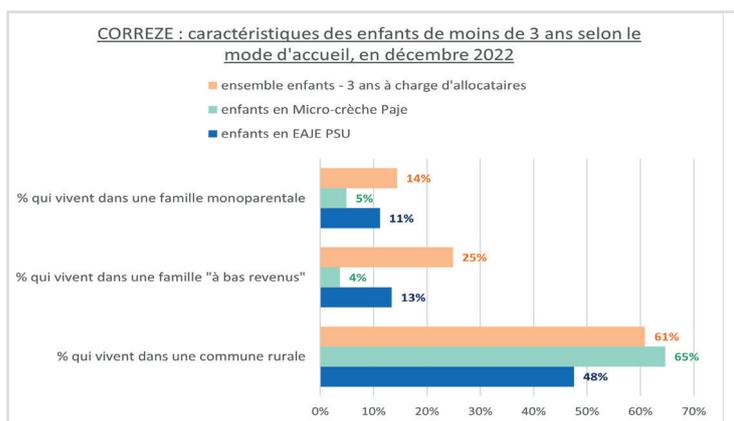
https://data.caf.fr/explore/dataset/al_s_type_parc_com_fl





Les caractéristiques des enfants de moins de 3 ans accueillis dans un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant en 2022

Le recours des familles aux Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) est mesuré annuellement par le dispositif de recueil Filoué, complété des données administratives de la Cnaf.



Micro-crèche PAJE : micro-crèche financée via le complément de mode de garde versé aux familles.

EAJE PSU : Etablissement d'accueil du jeune enfant percevant la Prestation de Service Unique (multi-accueil, jardin d'enfants, accueil familial, accueil parental et micro-crèche).

Sources : Filoué, Allstat FR6 et FR2.

Champ : Département de la Corrèze, année 2022, Ensemble des enfants de moins de 3 ans des familles allocataires présentes dans les tables allocataires du mois de décembre (5 000 enfants) ; Enfants de moins de 3 ans accueillis par une micro-crèche Paje au moins une heure au mois de décembre (80 enfants) ; Enfants de moins de 3 ans au 31 décembre identifiés par Filoué comme accueillis par un EAJE PSU au moins une heure au mois de décembre (1 130 enfants).

En Corrèze la part des jeunes enfants fréquentant un accueil PSU dont la famille est monoparentale est sous-représentée par rapport à l'ensemble des enfants des familles allocataires du département (11 % de monoparents contre 14 %). Tout comme au niveau national.

Même analyse pour les enfants de moins de 3 ans qui vivent dans une famille à bas revenus : 13 % des enfants accueillis en EAJE PSU contre 25 % de l'ensemble des jeunes enfants du département.

Quant aux enfants fréquentant une micro-crèche Paje, la proportion de familles monoparentales et de familles à bas revenus est beaucoup plus faible : respectivement 5 % et 4 %.

98 % des communes corréziennes sont rurales et 61 % des enfants de moins de 3 ans à charge d'allocataires Caf vivent dans cet espace. Pour ceux fréquentant un accueil PSU ils n'habitent une commune rurale que pour 50 % d'entre eux. Ceux concernés par une micro-crèche Paje sont par contre 98 % à résider dans une commune rurale. - Les micro crèches corréziennes sont majoritairement implantées en milieu rural.

Filoué – Fichier localisé des enfants usagers d'établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) – est un recueil de données individuelles de facturations auprès des EAJE PSU sur l'année civile. Elles sont croisées avec les informations sur l'activité des EAJE et celles sur les familles allocataires et leurs droits. Seuls les EAJE dont la complétude des données est satisfaisante sont conservés dans les études. Les données départementales sont restituées uniquement si ces EAJE représentent au moins 70 % du nombre de places en EAJE PSU sur le territoire. **En Corrèze, les EAJE PSU ayant répondu à Filoué couvrent 89 % des places.**

Les 1 150 enfants identifiés par Filoué et sur lesquels portent les analyses ne représentent donc qu'une partie des enfants en EAJE PSU. Les données nationales de la base Filoué ont été pondérées afin d'être représentatives de l'ensemble du territoire français.

Indicateur de bas revenu – L'indicateur de bas revenu est calculé à partir des ressources de la famille ajoutées aux prestations qu'elle perçoit l'année de fréquentation du mode d'accueil. Ce montant est divisé par le nombre d'unités de consommation de la famille puis est comparé au seuil de bas revenu calculé par l'Insee (1 167 euros en 2022).

La grille communale de densité permet de classer les communes en fonction de leur nombre d'habitants et de la répartition de ces habitants au sein de la commune. Moins la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est considérée comme peu dense. Sur ces principes, l'Insee a défini en 2021 l'espace rural* comme étant composé des communes peu ou très peu denses (qu'elles soient ou non sous influence d'un pôle urbain).

*<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039991?sommaire=5040030>